



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-EPR-et-la-cuve-de-cristal>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez  
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°74 > **L'EPR et la cuve de cristal**

---

**12 avril 2018**

## **L'EPR et la cuve de cristal**

**Alors que nous bouclons cette revue, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) doit se prononcer sur le sort de la cuve de l'EPR de Flamanville, affectée de graves défauts. La protection des populations pèsera-t-elle plus que les intérêts de l'industrie nucléaire ?**

### **Le mauvais feuillet d'une cuve trop fragile**

Octobre 2014 : alors que le chantier de l'EPR de Flamanville, entre retards et malfaçons, avance cahin-caha, Areva informe l'ASN que les tests enfin réalisés à sa demande sur une pièce similaire à la cuve de l'EPR indiquent une "anomalie". Sur certaines parties, la concentration en carbone de l'acier est plus élevée qu'elle ne devrait l'être, ce qui compromet sa résistance future aux chocs et variations de température. Pour une pièce qui n'est surtout pas censée rompre, ceci est particulièrement grave... Rapidement, il apparaît que ce défaut concerne le couvercle et le fond de cuve de l'EPR de Flamanville.



Arrivée de la cuve de l'EPR à Flamanville en 2014 - La rupture d'une cuve conduirait inévitablement à une fusion du cœur du réacteur et à un accident nucléaire majeur de type Tchernobyl ou Fukushima. DR

Cette nouvelle vient alors confirmer ce que pressentait l'ASN depuis près de 10 ans. En 2005, malgré les avertissements du gendarme du nucléaire qui dénonçait "des éléments mettant en cause la qualité des travaux", Areva avait choisi l'usine Creusot Forges pour la fabrication de la cuve de l'EPR [1]... De 2005 à 2007, les principaux composants destinés à l'EPR de Flamanville - dont les calottes de la cuve - y furent forgés, alors même que l'ASN et Areva n'avaient pas encore trouvé d'accord sur les exigences techniques censées s'appliquer aux pièces. Dès 2006, l'ASN, s'inquiétant de la qualité des aciers, avait interpellé Areva. Ce n'est qu'en 2012 que celle-ci avait enfin consenti à mener des tests sur une pièce similaire à la cuve de l'EPR, dont les résultats n'ont enfin été transmis à l'ASN qu'en 2014... une fois la cuve installée et désormais très difficile à retirer.

Suite à la découverte du défaut, une enquête approfondie est lancée sur les pratiques de l'usine du Creusot et une nouvelle série de tests demandée à Areva. En septembre 2015, dans une note passée inaperçue, un expert du CNRS dénonce les stratégies de contournement d'Areva, qui minimise l'impact des défauts détectés, et pointe un niveau de résistance aux chocs thermiques et mécaniques de la cuve très en dessous des normes.

## **Protéger les populations... ou l'industrie nucléaire ?**

À la mi-juin, alors que nous finalisons cette revue, l'ASN finalise l'instruction du dossier remis par Areva sur la cuve de l'EPR. Elle doit publier fin juin un premier projet d'avis, qui sera soumis à consultation du public jusqu'à septembre, suite à quoi elle prendra position et décidera enfin d'homologuer ou non la cuve.

Mais que pèseront ces éléments, pourtant accablants, dans le bras de fer politique et économique qui s'annonce ? En effet, l'avis de l'ASN conditionnera non seulement le sort du chantier de l'EPR et la réputation internationale d'EDF, mais également le plan de sauvetage financier d'Areva, qui ne pourra être validé par Bruxelles que si la cuve est homologuée. Le gendarme du nucléaire, qui a mis tant de temps à obtenir que des tests soient enfin réalisés, pourra-t-il résister aux pressions qui pèsent sur lui

pour qu'il valide à tout prix cette cuve ? D'ores et déjà, EDF se déclare "confiant", faisant état d'"éléments rassurants" transmis par l'ASN. Se profile l'inquiétant scénario d'une autorisation avec dérogation à la réglementation, assortie de prescriptions : le réacteur devra alors être piloté avec un luxe de précautions pour éviter l'accident...



L'EPR en chantier.

DR

Jusqu'ici, ce mauvais feuilleton ne fait qu'illustrer la supercherie du système français de contrôle de la sûreté nucléaire, entre un industriel tout-puissant qui ment sur ses mauvaises pratiques et une autorité de contrôle relativement impuissante. Il nous appartient de dénoncer cette situation inacceptable et refuser qu'elle perdure. Le Réseau "Sortir du nucléaire", aux côtés de nombreuses associations, compte agir sur tous les tableaux pour appeler l'ASN à ne pas homologuer cette cuve défectueuse. Une pétition a d'ailleurs été lancée, qui n'attend que votre signature (<https://sortirdunucleaire.org/Petition-cuve-EPR>) !

**Charlotte Mijeon**



Action devant l'ASN : la cuve de l'EPR ne doit pas être homologuée, la sûreté doit passer avant les intérêts d'EDF et Areva !

© M. Chateau

## Notes

[1] Les scandales liés à cette usine, désormais connue pour ses mauvaises pratiques et sa manie de falsifier les dossiers de fabrications des pièces qui ne présentaient pas les caractéristiques attendues, ont été abondamment décrits dans les précédentes revues Sortir du nucléaire.